



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25 mars 2025

SUCCES DE L'OFFRE DE RACHAT SUR LES OBLIGATIONS CARMILA AVEC UN MONTANT TOTAL RACHETE DE 100 MILLIONS D'EUROS D'OBLIGATIONS

Carmila a réalisé avec succès son offre de rachat, annoncé le 17 mars 2025, portant sur les souches d'obligations existantes suivantes :

- Obligations d'un montant de 300 000 000 d'euros au taux de 1,625 % arrivant à échéance le 30 mai 2027 (ISIN FR0014000T33) (les "**Obligations 2027**");
- Obligations d'un montant de 350 000 000 d'euros au taux de 2,125 % arrivant à échéance le 7 mars 2028 (ISIN FR0013321536) (les "**Obligations Mars 2028**"); et
- Obligations d'un montant de 500 000 000 d'euros au taux de 5,500 % arrivant à échéance le 9 octobre 2028 (ISIN FR001400L1E0) (les "**Obligations Octobre 2028**", ensemble avec les Obligations 2027 et les Obligations Mars 2028, les "**Obligations Existantes**").

Le montant nominal total valablement apporté et accepté pour rachat est de 100.000.000 d'euros, montant portant exclusivement sur la souche d'**Obligations Octobre 2028**.

La totalité des obligations ainsi rachetées par Carmila sera annulée. La Date de Règlement devrait avoir lieu le 27 mars 2025.

Cette opération permet à Carmila de gérer de manière efficace le profil d'échéance de sa dette et la liquidité.

CONTACT INVESTISSEURS ET ANALYSES

Pierre-Yves Thirion – CFO
pierre.yves.thirion@carmila.com
+33 6 47 21 60 49

CONTACT PRESSE

Elodie Arcayna – Directrice communication et RSE
elodie.arcayna@carmila.com
+33 7 86 54 40 10

CALENDRIER FINANCIER

17 avril 2025 (après clôture des marchés) : Information financière du premier trimestre 2025

14 mai 2025 : Assemblée Générale Mixte

23 juillet 2025 (après clôture des marchés) : Résultats du premier semestre 2025

24 juillet 2025 : Présentation des résultats semestriels

23 octobre 2025 (après clôture des marchés) : Information financière du troisième trimestre 2025

Retrouvez-nous sur www.carmila.com



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À PROPOS DE CARMILA

Troisième société cotée de centres commerciaux en Europe, Carmila a été créée par Carrefour et de grands investisseurs institutionnels en vue de valoriser les centres commerciaux attenants aux hypermarchés Carrefour en France, Espagne et Italie. Au 31 décembre 2024, son portefeuille était constitué de 251 centres commerciaux, leaders sur leur zone de chalandise, et valorisés à 6,7 milliards d'euros.

Carmila est cotée au compartiment A sur Euronext-Paris sous le symbole CARM. Elle bénéficie du régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (« SIIC »). Carmila est membre du SBF 120 depuis le 20 juin 2022.

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans ce document ne se rapportent pas à des faits historiquement avérés, mais constituent des projections, estimations et autres données à caractère prévisionnel basées sur l'opinion des dirigeants. Ces déclarations traduisent les opinions et hypothèses qui ont été retenues à la date à laquelle elles ont été faites. Elles sont sujettes à des risques et incertitudes connus et inconnus à raison desquels les résultats futurs, la performance ou les événements à venir peuvent significativement différer de ceux qui sont indiqués ou induits dans ces déclarations. Nous vous invitons à vous référer au Document d'enregistrement universel de Carmila le plus récent déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers pour obtenir des informations complémentaires concernant ces facteurs, risques et incertitudes. Carmila n'a aucunement l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de modifier les déclarations à caractère prévisionnel susvisées. Carmila ne peut donc être tenue pour responsable des conséquences pouvant résulter de l'utilisation qui serait faite de ces déclarations.

Ce communiqué de presse est disponible dans la section Finance, rubrique « Financement »,
du site de Carmila :

<https://www.carmila.com/financement>

Retrouvez-nous sur www.carmila.com